



# Mémo services SIEOM

Retrouvez toutes les informations sur

[www.cc4rivieres.com/sieom](http://www.cc4rivieres.com/sieom)

Dernières actualités : site + Pages Facebook SIEOM et CC4R

Portail SIEOM : inscription sur [www.cc4rivieres.com/portail-sieom](http://www.cc4rivieres.com/portail-sieom)



## **SERVICE FACTURATION - Redevance Incitative :** **→ Règlement de facturation disponible sur site internet**



Natacha Dupuis



02.35.90.92.64  
service facturation



[facturation@cc4rivieres.com](mailto:facturation@cc4rivieres.com)



### Accueil public :

\*du Lundi au Vendredi  
9h-11h45/13h30-16h30



### Accueil téléphonique

\*lundi/Jeudi 13h30-16h30  
\*mardi/mercredi/jeudi  
9h-11h45/13h30-16h30

- Emménagements, déménagements, ventes, achats, modification du foyer (séparation, divorce, départ des enfants, etc...), départ en EHPAD, décès → **justificatifs obligatoires (liste jointe)**

→ Document de délégation de facturation : pour un locataire qui souhaiterait payer en direct la redevance incitative après accord du propriétaire et du service → document disponible sur demande ou site

- Questions sur la facturation, réclamation **par mail** ou pendant les permanences ;
- Questions sur le paiement : \*Centre des Finances Publiques de Neufchâtel en Bray  
-6 rue du pot d'Étain 02.35.93.02.23 [sgc.n-g.recettes@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sgc.n-g.recettes@dgfip.finances.gouv.fr)

\*modalités de paiement : TIP SEPA, chèque postal ou bancaire, virement bancaire, espèces ou carte bancaire chez les buralistes agréées, carte bancaire sur internet ou prélèvements ;

\*prélèvement automatique à échéance ou en 10 fois sans frais possible sur le portail [www.cc4rivieres.com/portail-sieom](http://www.cc4rivieres.com/portail-sieom) après inscription au portail ou directement au service facturation (pdf rib obligatoire).

## SERVICE COLLECTE ET DÉCHETS DE PROXIMITÉ

(ordures ménagères, recyclables, verre)

-> Règlement de collecte de collecte disponible sur site internet

	<b>Usagers</b>		02.35.90.92.64		collecte-tri@cc4rivieres.com
	<b>Mairies</b>		02.35.90.09.04		n.latron@cc4rivieres.com

06.72.13.09.87

Nathalie Latron

(Ligne directe mairie)



**Accueil téléphonique**  
du lundi au vendredi :  
845-12h15/13h16h30



**Accueil public**  
du lundi au vendredi :  
9h-12h/13h30-16h30



- Question générale sur la RI : obligations, mises en place, facturation, dotations, etc... ;
- Questions sur les **collectes** et le tri (OMR, recyclables, verre) : problèmes de collectes, travaux, aide sur le tri ; -> importance de bien **signaler les travaux** entraînant une route barrée (arrêt), et de spécifier aux usagers de déposer leurs bacs en dehors de la zone de travaux, en cas de gros travaux (possibilité d'aller sur place avec le prestataire pour organiser les collectes). -> Planning des collectes sur <https://cc4rivieres.com/planning-des-collectes-du-sieom/>
- Questions sur les **contenants (bacs ou sacs)** : bacs cassés, voils de bacs, incendies ; modalités de changements de volume ; dotations sacs ; étiquettes refus de collecte (bac trop lourd, erreur de tri, sacs opaques ou noirs interdits, bacs bloqués, demande de collecte non indiquée) ;
- Analyses et animation sur le tri ;
- Questions sur prêt de bacs pour manifestation exceptionnelle ;
- Questions sur les apports au qual : conventions, dépôts sauvages, situations exceptionnelles ;
- Questions sur le rapport d'activité, les repreneurs, les soutiens, les prestataires, etc...

Documents des services (présents sur le site) :  
-guide de collecte,  
-consigne de tri,  
-info-tri ;  
-planning et calendrier de collecte ;  
-délégation de paiement

## SERVICE ANIMATION ET PRÉVENTION RÉDUCTION DECHETS



Anne-Sophie Durosay



02.35.90.92.64



[reduction.dechets@cc4rivieres.com](mailto:reduction.dechets@cc4rivieres.com)



06.98.75.17.19



[a-s.durosay@cc4rivieres.com](mailto:a-s.durosay@cc4rivieres.com)



### Accueil public :

Lundi/mardi/jeudi/vendredi :  
9h-12h/13h30-16h30



### Accueil téléphonique

lundi/mardi/jeudi/vendredi  
8h45-12h15/13h16h30

- Question sur les Animations :  
Interventions en milieu scolaire (du primaire au lycée) : Le contenu des interventions et la démarche pédagogique sont adaptés et (ou) conçus en partenariat avec l'enseignant selon le projet de l'établissement.  
Ateliers pratiques (compostage, fabrication de produits ménagers naturels, cuisine anti-gaspi...)  
Stands lors d'événements ou manifestations locales.  
Accompagnement de projets écoresponsables (zéro déchet, tri, réemploi, Cleanwalk, etc.)  
Diagnostic, accompagnement et Sensibilisation en entreprise ou en collectivité.  
Visite de site (déchèterie, centre de tri).  
Réunions, débats et animations tout public auprès des associations, des mairies, ou des collectivités.  
Ces actions sont gratuites et adaptées aux besoins de la structure.
- Questions sur la réduction déchets :  
Accompagnement à la démarche « Zéro-Déchet », informations, diagnostic, conseils aux particuliers directement au bureau du SIEOM aux horaires d'ouverture, par téléphone ou par courriel.
- Stop pub :  
Pour se procurer un autocollant STOP-PUB, au bureau du SIEOM aux horaires d'ouvertures, en faisant la demande à [reduction.dechets@cc4rivieres.com](mailto:reduction.dechets@cc4rivieres.com) ou en imprimant directement par planche ou à l'unité [Réduction des déchets et compostage SIEOM - CC4R en Bray](#)
- Questions sur le compostage :  
Aide à l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur, aide à l'achat pour la pratique du mulching (50% du montant dans la limite de 50€), conditions : résider sur le territoire du SIEOM, fournir une facture d'achat datée après le 1<sup>er</sup> octobre 2024 et un RIB.  
Pour faire la demande : Par mail [contactsieom@cc4rivieres.com](mailto:contactsieom@cc4rivieres.com), par courrier SIEOM, 33 avenue de la Garenne 76220 Gournay-en-Bray ou directement en ligne [Aide achat composteur - CC4R en Bray](#)



# SERVICE DÉCHETTERIES

→ Règlement intérieur des déchetteries disponible sur le site internet



Sophie Gléréan  
David Detaille



02.35.90.92.64



[dechetteries@cc4rivieres.com](mailto:dechetteries@cc4rivieres.com)



[badge@cc4rivieres.com](mailto:badge@cc4rivieres.com)



**Accueil public**  
du lundi au vendredi :  
9h-12h/13h30-16h30



**Accueil téléphonique**  
du lundi au vendredi :  
9h-12h/13h30-16h30



## Infos pratiques :

- Accès en déchetterie : compris dans la redevance incitative. Le badge est obligatoire pour accéder aux déchetteries du SIEOM :
  - Demande en ligne :
    - Site internet de la CC4R en Bray : <https://cc4rivieres.com/les-dechetteries-du-sieom/>
    - Portail usagers du SIEOM <https://cc4rivieres.com/portail-sieom/>
  - Formulaire papier disponible en mairie, à envoyer à [badge@cc4rivieres.com](mailto:badge@cc4rivieres.com) ou par courrier : CC4R EN BRAY – SIEOM, 33 avenue de la Garenne, 76220 GOURNAY EN BRAY
  - Perte ou détérioration du badge : badge facturé 30€ (sur une prochaine facture émise par le SIEOM) avant d'être refait : attestation disponible sur le site ou sur demande
  - Vol : badge refait gratuitement sur présentation du dépôt de plainte + attestation remplie.
- Horaires :

	HORAIRES D'ÉTÉ : Du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre			HORAIRES D'HIVER : Du 2 novembre au 31 mars		
	GOURNAY	SERQUEUX	LA FEUILLIE	GOURNAY	SERQUEUX	LA FEUILLIE
LUNDI	13h30 - 17h45	13h30 - 17h45	10h - 11h45 13h30 - 17h45	13h30 - 16h45	13h30 - 16h45	10h - 11h45 13h30 - 16h45
MARDI	13h30 - 17h45	FERMÉE	FERMÉE	13h30 - 16h45	FERMÉE	FERMÉE
MERCREDI	9h30 - 11h45 13h30 - 17h45	9h30 - 11h45 13h30 - 17h45	10h - 11h45 13h30 - 17h45	13h30 - 16h45	10h - 11h45 13h30 - 16h45	10h - 11h45 13h30 - 16h45
JEUDI	13h30 - 17h45	10h - 11h45 13h30 - 17h45	FERMÉE	13h30 - 16h45	10h - 11h45 13h30 - 16h45	FERMÉE
VENDREDI	9h30 - 11h45 13h30 - 17h45	10h - 11h45 13h30 - 17h45	13h30 - 17h45	10h - 11h45 13h30 - 16h45	10h - 11h45 13h30 - 16h45	13h30 - 16h45
SAMEDI	8h30 - 11h45 13h30 - 17h45	9h30 - 11h45 13h30 - 17h45	9h - 11h45 13h30 - 17h45	9h30 - 11h45 13h30 - 16h45	10h - 11h45 13h30 - 16h45	10h - 11h45 13h30 - 16h45

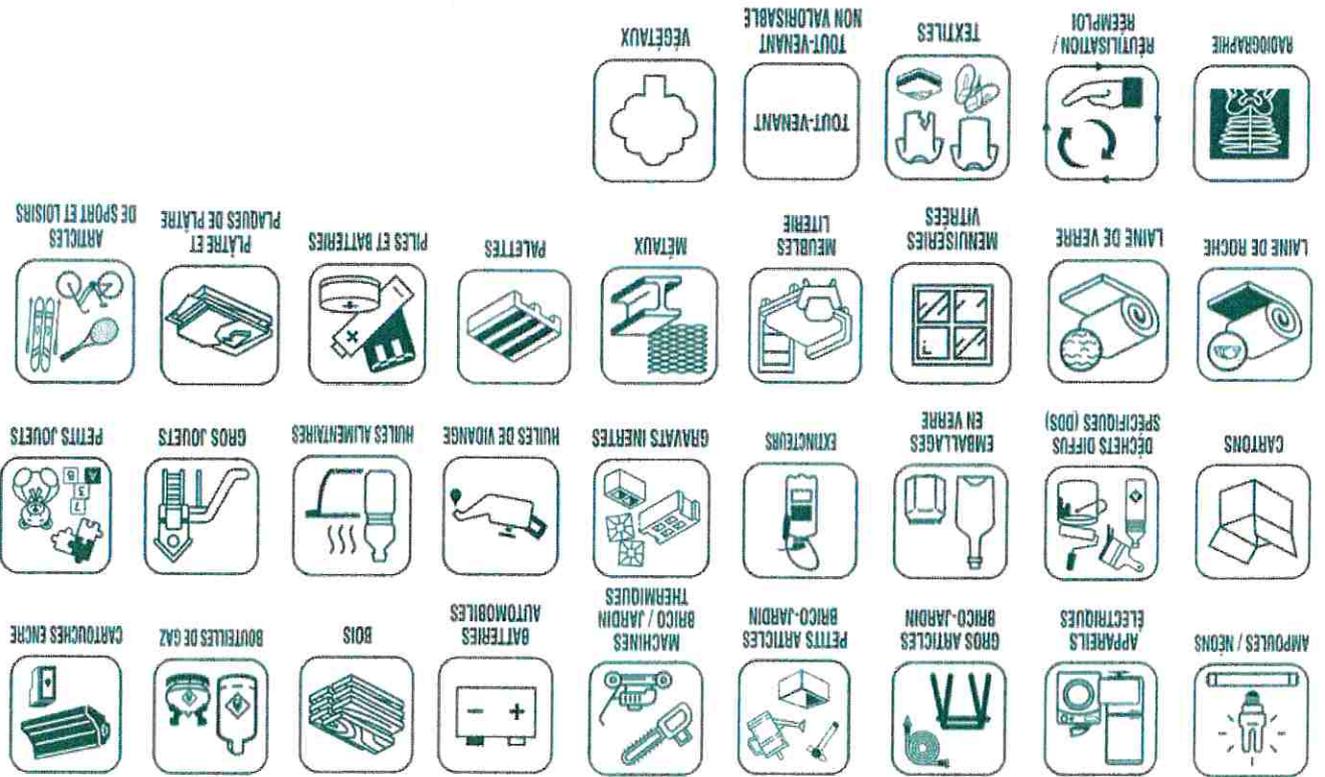
Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés selon les conditions climatiques ou les impératifs de service.

- Apports limités à 2m³ par jour pour les particuliers et 3m³ pour les professionnels, et dépôts possibles en fonction du remplissage des bennes

- Nombre de véhicules maximal limité sur site

- Déchets acceptés : merci de prérier avant de venir en déchetterie



- Déchets refusés (liste non exhaustive pouvant être soumise à modification) :

- Ordures ménagères
- Tri sélectif
- Amiante
- Pneus : seule la déchetterie de Gournay-en-Bray accueille les pneus non jantés de véhicules légers (moto, voiture, camionnette), par 2 ou 4 par apport
- Déchets radioactifs ou de laboratoire
- Déchets de garage (éléments de carrosserie, épaves...)
- Déchets de soins

En cas de question particulière ou de gros apport à prévoir, merci de contacter le service au préalable.

Documents des services (présents sur le site) :

- Formulaires de demande de badge
- Formulaire de perte de badge et de demande de renouvellement
- Horaires des déchetteries